

Procès verbal
1er Conseil d'école- année scolaire 2018-2019
Ecole maternelle Marie Curie

Le 12 novembre 2018 à 18h30

Etaient Présents :

Mr Delattre (Adjoint Scolaire et accueils de loisirs).

Mme Blanchet, Mme Lavaud, Mme Jourdain, et Mme Vedrines, enseignantes.

Véronique Pujol (RASED).

Excusées :

Mme Ragoua, Mme Bertin, Mme Jourdain et Mme Brocard, enseignantes

Mme Panza, Mme Cheippe, Mme Martin et Mme Darhouche (parents d'élèves FCPE),

Présentation de l'équipe enseignante et les effectifs :

A ce jour, l'école compte 106 élèves répartis en 4 classes :

enseignants	Mme Lavaud	Mme Ragoua et Mme Bertin	Mme Vedrines et Mme Brocard	Mme Blanchet et Mme Jourdain	TOTAL Section
ATSEM	Mme Sibilila	Mme Follin	Mme Luisetti		
PS	16	19			35
MS	12		27		39
GS		8		24	32
TOTAL CLASSE	28	27	27	24	106

L'école compte aujourd'hui **106** élèves.

Règlement intérieur :

Comme tous les ans le règlement intérieur doit être voté lors du 1^{er} conseil d'école.

Ce règlement fait référence au règlement type départemental.

Tous les points du règlement de l'école y sont développés.

La volonté de clarté et de simplification explique que certains points n'y figurent pas néanmoins ils s'appliquent à l'école.

Modifications des horaires.

Intégration de la Charte de laïcité au règlement intérieur.

Après lecture par chacun, le règlement intérieur est soumis à l'acceptation des différents membres du conseil. Il sera transmis par les cahiers de liaison.

Un vote à main levée est réalisé et le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Election des parents d'élèves

196 inscrits et 126 votants et 108 suffrages exprimés. Le taux de participation est en augmentation 64.29% contre 56.18% l'an passé. 8 candidatures (4 titulaires et 4 suppléants) d'une seule liste (FCPE) ont été proclamées élues. Le trombinoscope des parents élus est affiché sur le panneau d'affichage à l'intérieur de l'école.

Mme Panza, Mme Cheippe, Mme Martin et Mme Darhouche Titulaires

Mme Roudeau, Mme Lettere, Mme Van Dorpe et Mme Perez : Suppléants.

Les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions avec des parents volontaires et organisés pour tenir le bureau de vote.

Le RASED :

Comme chaque année le RASED intervient sur l'école.

Deux missions essentielles : la prévention et la remédiation

Pas d'action de prévention en petite section cette année.

Les membres du RASED ont mené cette action sur 2 autres écoles.

En moyenne section, il y aura peut-être une action de prévention sur l'école cette année afin de repérer les fragilités et les difficultés et d'y remédier par une prise en charge en petits groupes de janvier à juin.

Une concertation entre les enseignants et le RASED a permis de définir les enfants pour lesquels une aide en grande section est nécessaire.

Intervenants :

Les élèves de grande section bénéficient d'une heure par semaine de l'intervention de Thierry Sorraruf intervenant sport sur la ville. Un projet sur l'année autour de quatre activités différentes en cohérence avec le la programmation et la progression de l'école élémentaire.

Jeux collectifs avec ballons, jeux de raquettes, gymnastique au sol et athlétisme.

Coopérative :

Le mandataire : Mme Lavaud Florence.

Recettes 2017-2018	Dépenses 2017-2018
- Photographies : 540 € - Appel aux dons des familles : 2260 € - Dons FCPE : 486 € - Caisse des écoles : 480 € 3766	Assurance : 25.5 € Cotisations : OCCE : 153 € Sono portable : 249.98 € Vélos : 580€ Jeux de cour : 168 € Cirque : 801.9 € Cinéma : 600 euros 150 € par classe projets divers. 600 € Carnaval : 34 €

Le solde de la coopérative à ce jour : 1300 euros.

Recettes : Les photos 600 euros, appel aux dons en novembre, 742 euros de la FCPE et 154 euros de la caisse des écoles.

Dépenses:

- Cotisation 179.2 euros.

- spectacle La folle vadrouille de Noël de Planète mômes et 6 euros par enfant, 624 euros le 13 décembre.

- 1^{ère} sortie au cinéma de Chilly Mazarin le 19 octobre : 3.5 euros par enfant 364 euros.

Budget 2019 :

- rideaux occultants pour les classes et dortoirs

- panneaux d'affichage école et parents d'élèves.

Les projets et les sorties prévues :

≡ Les enfants ont participé à la **grande lessive** le 18 octobre 2018 sur le thème : un fil, des fils une trame. Prochaine édition en mars 2018.

≡ Séances au cinéma de Chilly-Mazarin.

19 octobre 2018 : Les contes de la mère Poule

21 janvier 2019 : Gruffalo

18 juin 2019 : petit panda

≡ Participation de tous élèves de grande-section au **rallye math Essonne** en mars.

≡ **Défi technologique**

- ≡ **Carnaval en mars.**
- ≡ **Sortie à la ferme le P'tit brin de paille à Longjumeau le 25 juin.**
- ≡ Liaison GS- CP
- ≡ **La fête des 100 jours, le vendredi 1 février** / Les élèves de GS et les élèves de CP de l'école Ambroise Paré se réuniront et exposeront leurs collections de 100 pour la fête des 100 jours d'école. Echanges lecture et olympiades
- ≡ Accueil PS : samedi 29 juin.

Projet d'école : quatrième année du projet d'école.

Les deux axes :

1-° Comprendre l'intérêt de parler, lire et écrire et d'acquérir les outils nécessaires.

Objectifs pour les trois ans : Permettre à l'enfant de développer des compétences langagières aux travers d'actions riches de sens.

Multiplier les projets et les échanges entre élèves de différents âges autour de la littérature, des domaines explorer le monde et agir, s'exprimer, comprendre à travers des activités physiques.

Donner du sens au lire, écrire et parler. Fabriquer des jeux de société pour la ludothèque d'école avec prêt. Organisation de matinées jeux avec les familles. Création de sacs albums avec prêt.

2° - Prévenir les difficultés pour prévenir les difficultés scolaires.

Objectifs pour les trois ans : Prévenir les difficultés durables d'apprentissages et aider à leur dépassement. Remédier aux difficultés persistantes.

Permettre à tous de comprendre quelle est sa place d'élève, éprouver de la confiance en soi et développer l'autonomie.

Donner du sens aux apprentissages en favorisant la participation des familles et les échanges avec les familles (ateliers jeux de société, cuisine....).

PEAC : Parcours d'éducation artistique et culturelle :

- Les arts visuels : Peinture, sculpture, dessin et cinéma
- La littérature de jeunesse.

Sécurité :

Les documents nécessaires à la mise en œuvre et les modalités du PPMS sont prêts.

Comme tous les ans différents exercices se dérouleront sur l'année pour s'entraîner à l'évacuation en cas d'incendie mais aussi pour faire face aux risques climatiques ou attentats dans le cadre du PPMS (Plan de mise à l'abri et sécurité).

Nous avons organisé un exercice PPMS intrusion le jeudi 11 octobre. Les enfants ont été préparés depuis le début de l'année au travers de différentes situations de jeu.

Le signal n'a pas été entendu par la classe de Mme Lavaud. Revoir le signal sonore.

Mr Delattre souhaiterait la mise en place d'une alarme PPMS sur les écoles de la ville.

Les travaux :

Les petits travaux ont réalisés tout au long de l'année.

La chaudière a été enlevée et remplacée par un ballon d'eau chaude.

Le portail a été remplacé.

Les travaux à prévoir :

° **Le sol est de plus en plus abimé**, surtout dans les sanitaires du haut et dans le hall et la classe de Mme Lavaud.

° Il y a toujours **des problèmes de canalisation**, de remontées d'odeurs dans les sanitaires du bas.

° **Les travaux d'isolation et le remplacement des fenêtres** doivent être poursuivis afin d'assurer une température acceptable dans l'école quand les températures extérieures sont négatives.

° Des rideaux occultants.

° Panneaux d'affichage école et parents d'élèves.

Questions des parents d'élèves :

Mairie :

- Qu'en est-il de la réparation de la boîte aux lettres FCPE ?

La boîte aux lettres a été réparée.

- Qu'en est-il du remplacement du panneau d'affichage extérieur pour diffuser les informations liées à l'école (point abordé lors du dernier conseil d'école 2017-2018) ?

- y aurait-il la possibilité d'avoir un panneau d'affichage dédié à la communication des représentants de parents d'élèves devant l'école ? (Peu de visibilité à l'entrée de l'école, certains parents ne passent pas par le hall pour déposer leurs enfants).

Les panneaux d'affichages doivent être demandés au prochain budget.

Prochains conseils d'école 2019/2020 :
15 mars et le 14 juin à 18h30.

Secrétaire de séance : Mme Lavaud

Présidente : Stéphanie Blanchet

Signatures :